



Association Rivière
Rhône Alpes

CONCEPTS DE BASE, INTERET ET LIMITES DU GENIE VEGETAL

4 novembre 2008

Philippe Adam

BIOTEC Biologie appliquée sarl
65-67, cours de la Liberté
F - 69003 LYON

Tél. 0033 (0)4 78 14 06 06
Fax 0033 (0)4 78 14 06 07
Mail : biotec@biotec.fr
Web site : www.biotec.fr



Confortement de la berge droite de l'ARVE à Cluses, entre les seuils de Sardagne et Pressy

Maître d'ouvrage : SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE L'ARVE ET DE SES ABORDS (SM3A)

- La rive droite de l'Arve en aval du seuil de Sardagne était peu protégée. Le talus de berge de grande hauteur (~ 8 mètres) montrait une érosion importante, avec de nombreux développements de renouée du Japon, de buddleias et plusieurs sorties de collecteurs d'eaux pluviales déchaussées.
- Un confortement de berge de plus en plus « doux » de l'amont vers l'aval a été réalisé à partir du seuil, avec des enrochements calés à la crue annuelle puis au niveau moyen des eaux surmontés de lits de plants et plançons proches du seuil, et des fascines de saules surmontées de boutures et plantations adaptées en aval.
- Maîtrise d'œuvre conjointe avec le bureau Hydratec, qui s'est occupé de l'étude hydraulique et des protections en enrochements, Biotec ayant conçu et dirigé la réalisation des protections végétales.



Période des travaux : janvier-avril 2005

Entreprises : Benedetti (terrassements et GC)
ACN (génie végétal)

Montant des travaux : 339 417 € HT

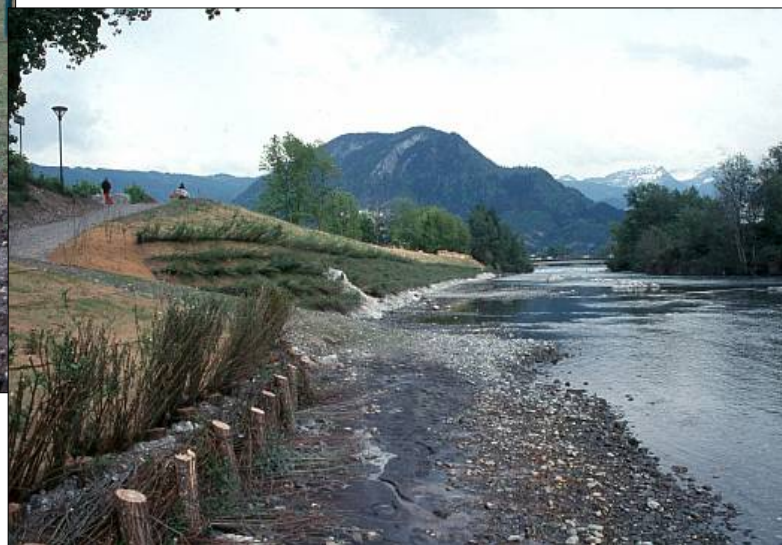
ARVE à Cluses



Mars 2004



Mars 2005

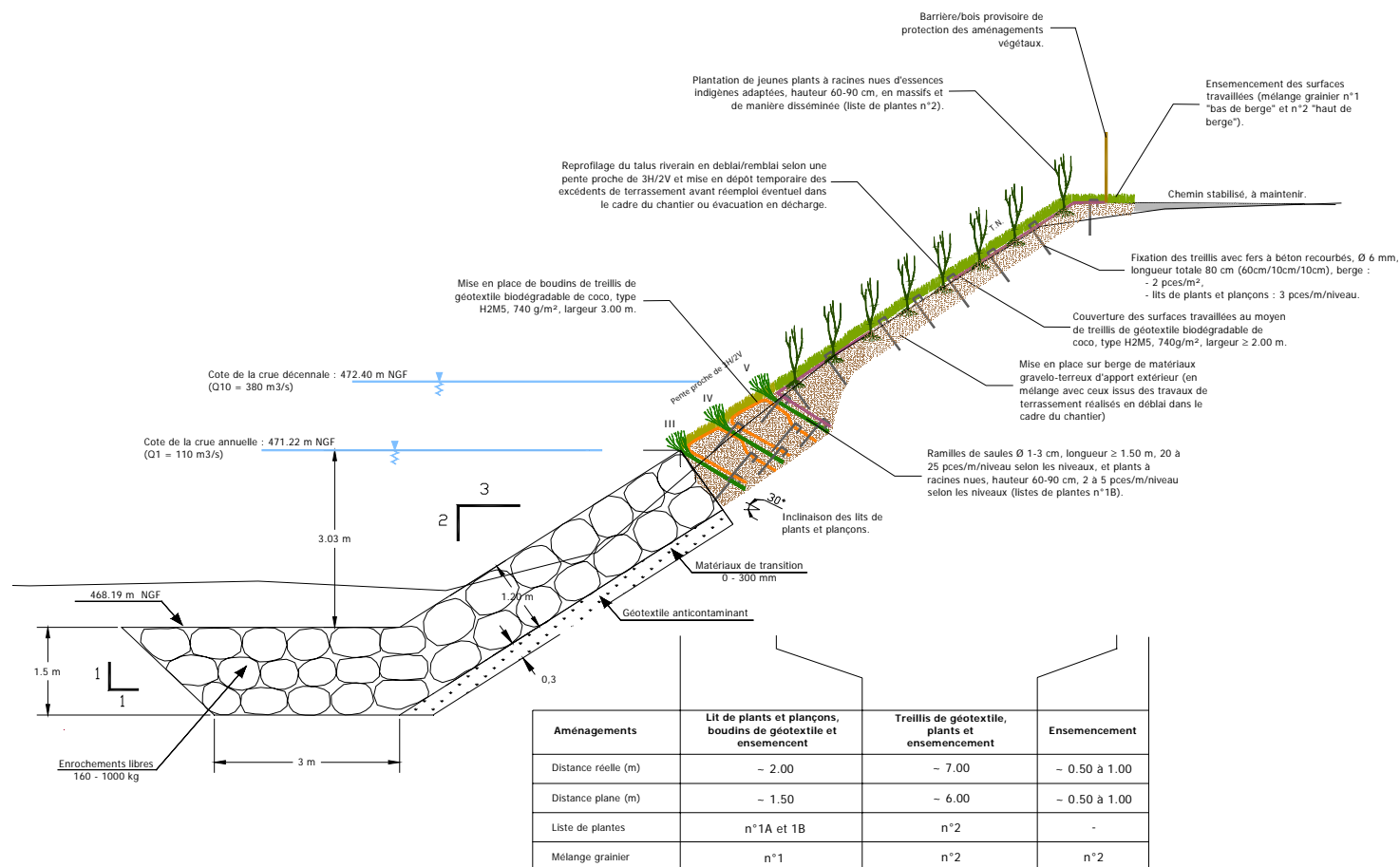


Mai 2005



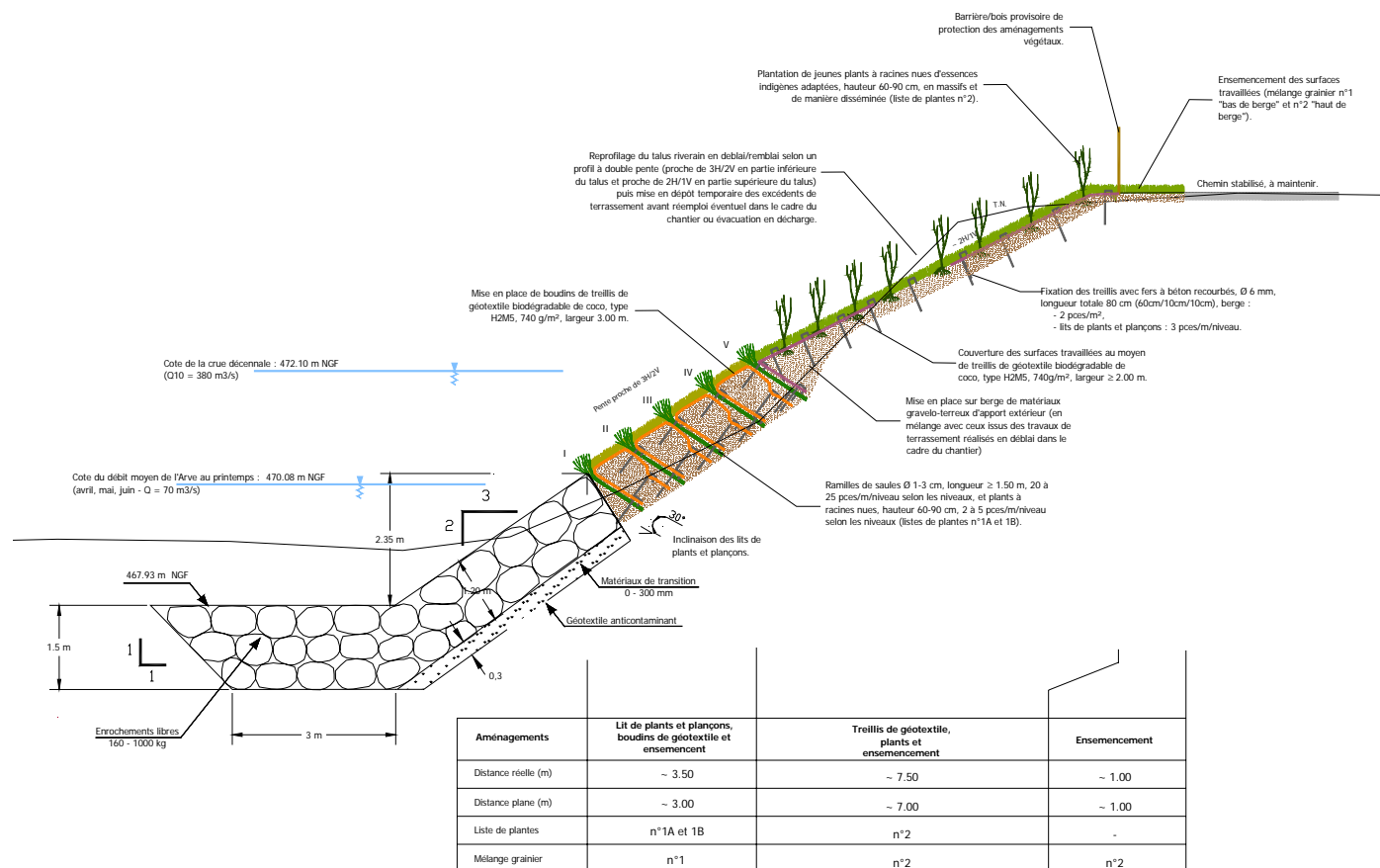
ARVE à Cluses (secteur amont)

Aménagement de détail type A (95 mètres)



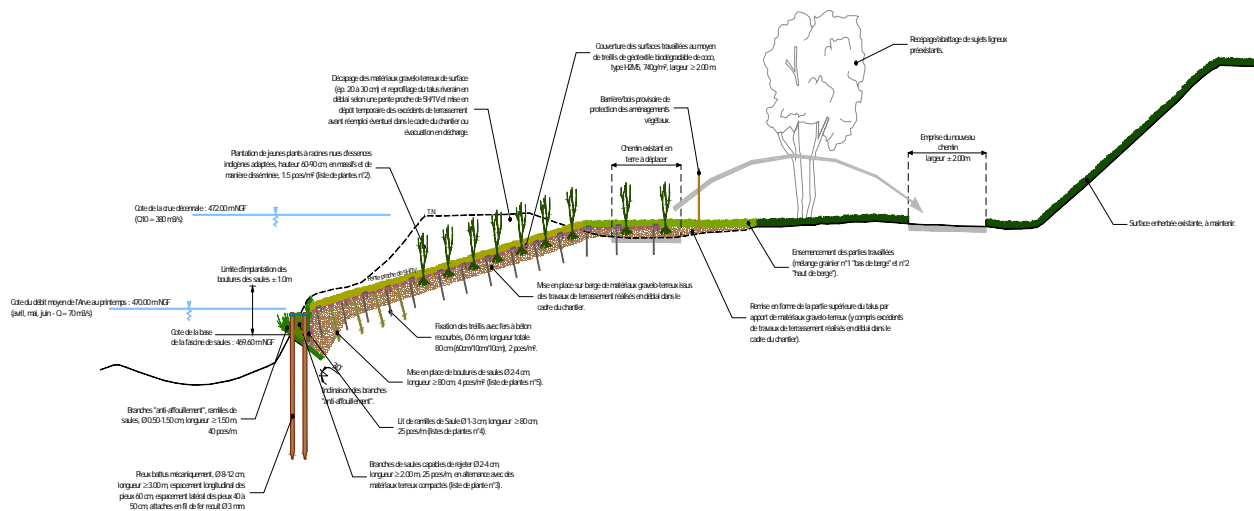
ARVE à Cluses (secteur médian)

Aménagement de détail type B (135 mètres)



ARVE à Cluses (secteur aval)

Aménagement de détail type C (50 mètres)



Aménagements	Facès de saules et lit de piédroits	Trellis de poteaux, boules et enracinement	Trellis de poteaux, plants et enracinement	Plants et enracinement
Distance (m)	0.50 - 0.60	- 2.50	- 7.50	- 3.00
Distance plants (m)	0.50 - 0.60	- 2.50	- 7.50	- 3.00
Unité de plants	n°3	n°4	n°2	n°2
Mélange plants	-	n°1	n°1 et n°2	n°2